

Rapport annuel 2025

SOMMAIRE

	Pages
Chiffres-clés 2025	3
Pôle de compétences	4
Formation	5-8
Défense de la branche	9-13
Promotion	14-15
Organes et vie associative	16-19
Résultats et Bilan 2025	20-21
Impressum	22

Chiffres-clés 2025

1'889 établissements étaient affiliés à la Caisse d'allocations familiales de GastroVaud (-0,16%)

CHF 649'054'000.- de masse salariale ont été déclarés par les affiliés vaudois à la Caisse d'allocations familiales de GastroVaud (-2,16%)

CHF 186'443.- de bénéfice après amortissements ont été enregistrés par GastroVaud en 2025 (-26,4%)

667 apprentis sont venus à Pully suivre les cours interentreprises délivrés par HGF Vaud (+0,5%)

452 certificats cantonaux d'aptitudes (CCA) ont été délivrés aux participants à l'issue des cours organisés par GastroVaud (+2,2%)

58,1% des participants ayant obtenu leur CCA en 2025 sont détenteurs d'un passeport à croix blanche (55% en 2024)

139 personnes ont suivi le nouveau cours dédié à la connaissance des vins, organisé en collaboration entre l'OVV, GastroVaud et la Haute Ecole de Changins

9 entités constituent la nouvelle Fédération des Métiers de l'Accueil et du Goût: GastroVaud, les Artisans boulangers-confiseurs vaudois (ABPCV), les Maîtres bouchers-charcutiers vaudois (AVMBC), l'Association Charcuterie Vaudoise IGP, l'Association Romande des Hôteliers (ARH), Hotel & Gastro formation Vaud, Boulangerie & Confiserie formation Vaud, la Fondation vaudoise pour la formation des métiers de bouche et l'Association des Brasseries vaudoises (+1)

Pôle de compétences

La FMAG entre en action!

Inaugurée le 30 janvier 2025, la Fédération des Métiers de l'Accueil et du Goût (FMAG) regroupe huit entités fondatrices: GastroVaud, l'ABPCV, l'AVMBC, l'Association Charcuterie Vaudoise IGP, l'ARH, Hotel & Gastro formation Vaud, Boulangerie & Confiserie formation Vaud et la Fondation vaudoise pour la formation des métiers de bouche. Elles ont été rejointes début 2026 par une neuvième entité: **l'Association des Brasseries vaudoises**.

Sous la houlette de son directeur Roman Helfer, l'année 2025 a permis à la FMAG de remplir à plusieurs reprises sa première mission (soutenir les associations membres dans la promotion de la formation et de nos métiers), auprès de publics diversifiés.

Parmi elles:

- **Le Championnat du Monde du Pâté vaudois**, organisé par la Confrérie de la Charcuterie artisanale, le 20 septembre 2025;
- **Le Brunch convivial au Château d'Aigle**, à l'occasion de la Semaine du Goût (400 invités, une quarantaine d'apprentis mobilisés), le 21 septembre 2025;
- **L'apéritif offert au Parlement vaudois**, le 23 septembre 2025;
- **L'organisation, la préparation et le service du repas de gala du Salon des métiers et de la formation**, à Beaulieu Lausanne, du 18 au 23 novembre 2025.



Formation



Les apprentis cuisiniers en action, lors de la Soirée de gala du Salon des métiers à Beaulieu Lausanne

Formation

Cours CRH: tendance à la baisse

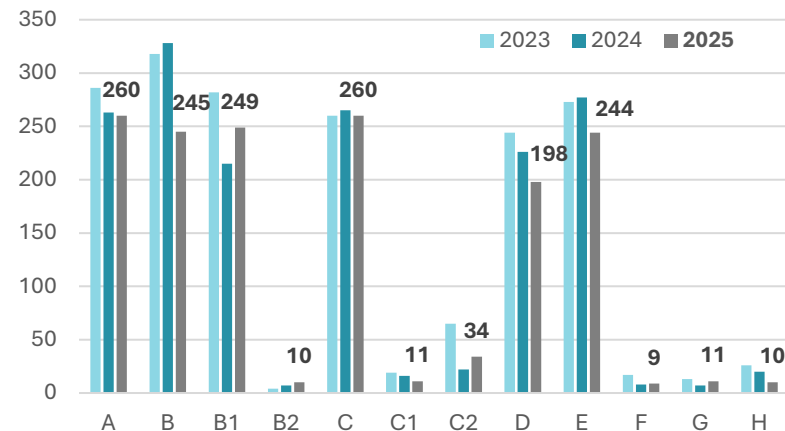
Le nombre de participants aux cours destinés à l'obtention du **Certificat cantonal d'aptitudes (CCA)** a une fois encore diminué en 2025 (-6,8%), suivant la même tendance que celle initiée l'année précédente. Tous les modules obligatoires enregistrent des baisses, selon les amplitudes suivantes:

Module A - Prescriptions d'hygiène	-1,1%
Module B - Droit des établissements et prévention	-25,3%
Module C - Connaissances générales de droit	-1,9%
Module D - Comptabilité	-12,4%
Module E - Conn. gén. alimentation et produits	-11,9%

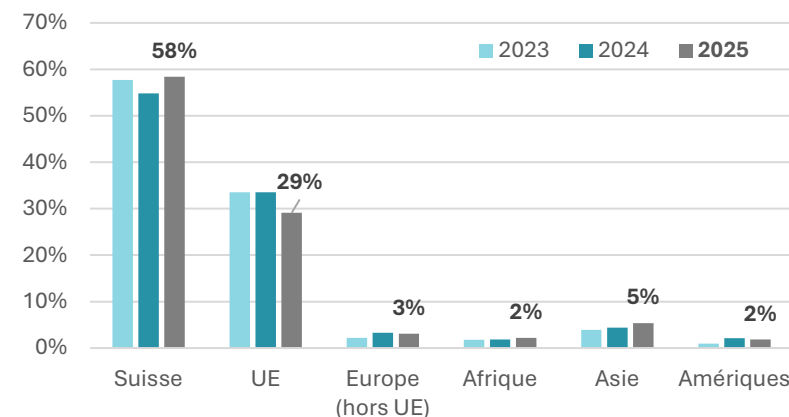
Cette tendance s'explique par un marché qui dissuade les vocations et par un nombre de dispenses en augmentation. Ces dispenses, accordées par la Police cantonale du commerce en fonction des cursus des participants, permettent aux candidats de suivre des modules plus restreints et expliquent les hausses constatées dans les modules B1 (+15,8%), B2 (+42,9%) et C2 (+54,5%). La participation aux trois modules facultatifs (F - Conduite et organisation d'un établissement, G - Vente, service et tourisme, et H - Cuisine) est globalement restée stable.

Au final, **452 certificats cantonaux d'aptitude (CCA)** ont été délivrés en 2025, en hausse de +2,2% par rapport à 2024. En termes d'origines enfin, les détenteurs d'un **passport à croix blanche** sont majoritaires à **58%** contre 55% en 2024.

Candidats par module



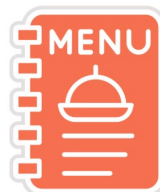
Origines des candidats



Formation

Autres cours (hors cours LADB)

En sus des cours obligatoires destinés au CCA (modules A, B, C, D et E) et aux cours complémentaires conduisant au G1 de GastroSuisse (modules F, G et H), GastroVaud a proposé plusieurs formations au format court, principalement destinés aux exploitants, à l'exception de la Table de Gaël réservée au grand public:



- 9 La Table de Gaël**
Cibles: grand public et groupes d'amateurs de soirées organisées autour des fourneaux de la Pinte vaudoise, avec le chef Gaël Brandy
- 1 Journées d'introduction à l'œnotourisme**
Cibles: vigneron, restaurateurs, hôteliers, acteurs touristiques et culturels désireux de développer une offre œnotouristique
- 1 Connaissances des produits vaudois et accords mets-vins**
Cible: collaborateurs de service désireux de développer leurs connaissances des produits vaudois et le conseil aux clients
- 1 Optimiser ses réseaux sociaux grâce à l'IA**
Cible: restaurateurs désireux de renforcer leurs compétences dans le domaine numérique et leur visibilité sur les réseaux sociaux
- 1 Digital Marketing**
Cible: restaurateurs désireux de renforcer leurs compétences dans le domaine numérique et leur visibilité sur les réseaux sociaux
- 1 Identité visuelle et design des cartes de mets**
Cible: restaurateurs désireux de renforcer leurs connaissances en matière de corporate identity et de présentation de leur carte des mets
- 2 Maîtriser l'art du café**
Cible: établissements souhaitant élargir et perfectionner leur offre de cafés

Formation

Apprentissage: stabilité, mais...

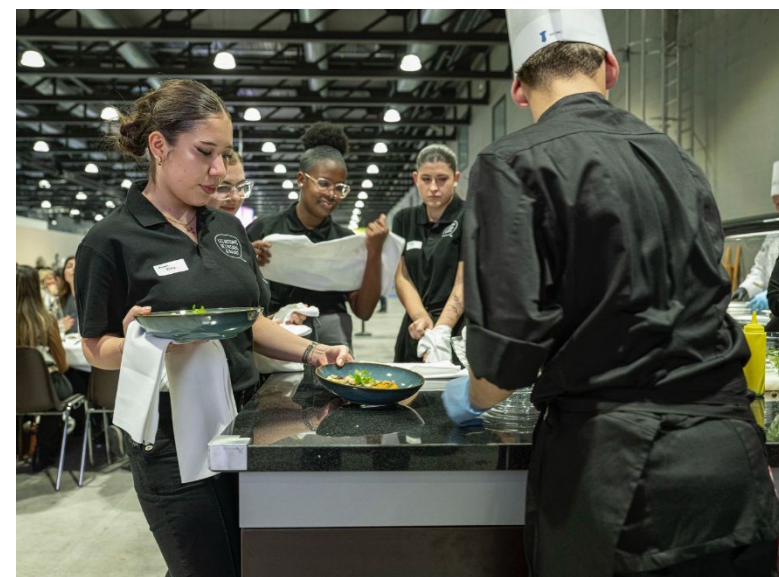
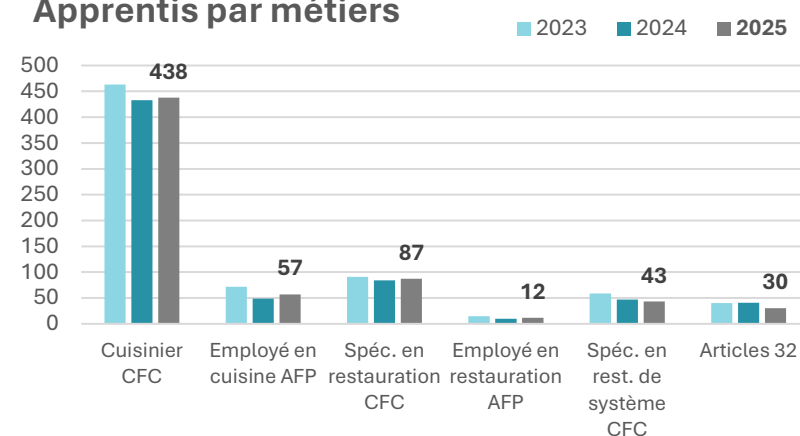
En 2025, **667 apprentis** ont participé aux cours interentreprises (CIE) délivrés à Pully par HGF Vaud (+0,5%). Satisfaisant, ce chiffre ne doit toutefois pas faire oublier la baisse d'attractivité de l'apprentissage au sein des métiers de bouche, observable hors canton, et les réticences toujours plus grandes des patrons à former. Diverses démarches sont en cours dans le but de valoriser nos métiers (campagne Avanti lancée par GastroSuisse par ex.) et de soutenir les formateurs (réseaux d'entreprises formatrices).

Salon des Métiers: standing ovation pour nos apprentis!

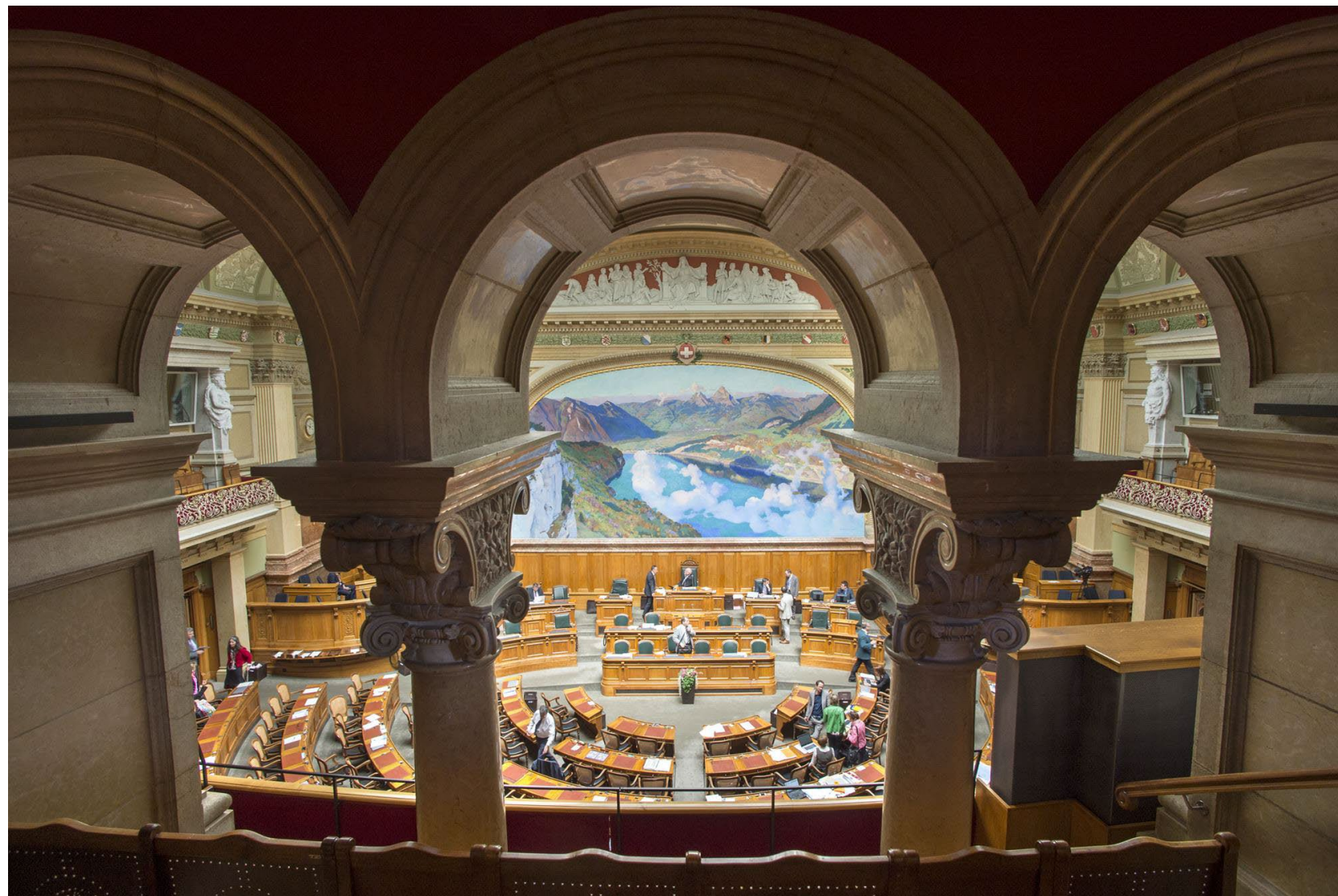
La 15^e édition du Salon des Métiers et de la Formation a clôturé sur un chiffre stable de fréquentation avec 49'777 visiteurs dont 16'097 élèves inscrits avec leur classe. A cette occasion, la Fondation vaudoise pour la formation des métiers de bouche a inauguré son **nouveau stand**.

Les apprentis des métiers de la restauration (ci-contre), de la boucherie-charcuterie, de la boulangerie-pâtisserie-confiserie et de la fromagerie ont préparé et servi le repas de gala offert par le Salon à quelque 400 personnalités, qui leur ont réservé une véritable standing ovation à l'issue de leur prestation!

Apprentis par métiers



Défense de la branche



Défense de la branche

Pourboires menacés

Les pourboires sont aujourd'hui soumis aux charges sociales et à l'impôt lorsqu'ils constituent une part importante de la rémunération. Or, le Conseil fédéral a souhaité préciser la notion «importante» dans l'ordonnance sur l'AVS, précision qui pourrait entraîner une augmentation des charges sur les pourboires et une réduction des revenus du personnel. GastroSuisse est donc intervenue, en collaboration avec d'autres organisations patronales et, une fois n'est pas coutume, syndicales. Une motion du conseiller aux États Beat Rieder a été déposée afin que les **pourboires soient exonérés d'impôts et de taxes**. GastroSuisse soutient le texte, qui renforce la sécurité juridique et élimine les imprécisions actuelles.



Foie gras: non à un nouveau diktat!



Foie gras au menu de cette année politique 2025! Les Chambres fédérales ont en effet débattu de l'interdiction de son importation, demandée par une initiative fédérale déposée en décembre 2023, munie de 102'478 signatures. Le Conseil fédéral recommandait son rejet, sans contre-projet. Face au danger d'un **nouveau röstigraben** (les sondages démontrant un fort appui populaire à l'interdiction en Suisse alémanique), GastroSuisse a milité en faveur d'un contre-projet. Objectif: maintenir l'importation de foie gras, à la carte de nombreux restaurants, tout en proposant des restrictions qualitatives garantissant le bien-être animal. Verdict en 2026 et vote probable en 2027.

Défense de la branche

Primauté des CCT sur les salaires minimaux cantonaux

**Salaire minimum =
danger maximum**

POUR LA RESTAURATION :

- Pertes économiques pour les régions touristiques
- Augmentation des prix d'environ 10%
- Mort des pintes villageoises
- Horaires d'ouverture réduits
- Croissance des temps partiels

**NON
au SMIC
en Suisse**

www.smic-non.ch Comité vaudois Interpartis « Non à l'initiative sur les salaires minimums », CP 1215, 1011 Lausanne

GastroVaud au Parlement

Invité par la conseillère nationale Jacqueline de Quattro, le Comité cantonal de GastroVaud a visité le Parlement le 10 septembre 2025. Ce fut l'occasion de nouer de **précieux contacts** avec les parlementaires et de leur faire part des principales préoccupations de la branche. Ci-contre, une partie de la délégation vaudoise accompagnée des conseillers nationaux Damien Cottier (à gauche), Jacqueline de Quattro (en jaune) et Laurent Wehrli (à droite).

En raison de la multiplication des initiatives demandant l'instauration de salaires minimums cantonaux et communaux, le partenariat social est aujourd'hui menacé par la **surenchère syndicale**. A quoi bon négocier des conventions nationales un jour, quand celles-ci sont torpillées le lendemain à d'autres échelles? Le danger de se retrouver avec un patchwork de conditions de travail est bien réel.

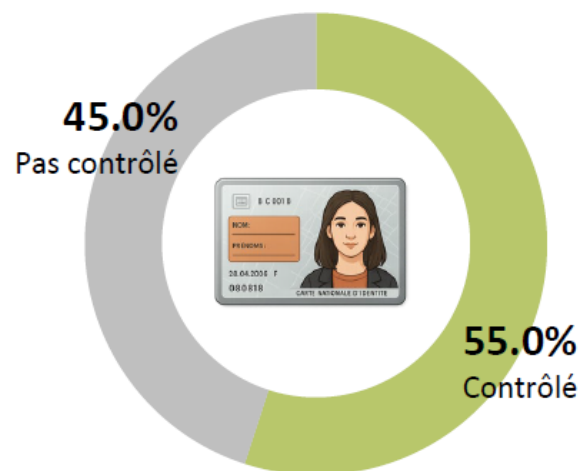
Avec le soutien de GastroSuisse et contre l'avis du Conseil fédéral, les deux chambres ont appuyé le principe de primauté des CCT étendues, proposé par une motion du conseiller aux Etats obwaldien Erich Ettlin. Verdict final au printemps 2026 et probable référendum annoncé par l'Union syndicale suisse...



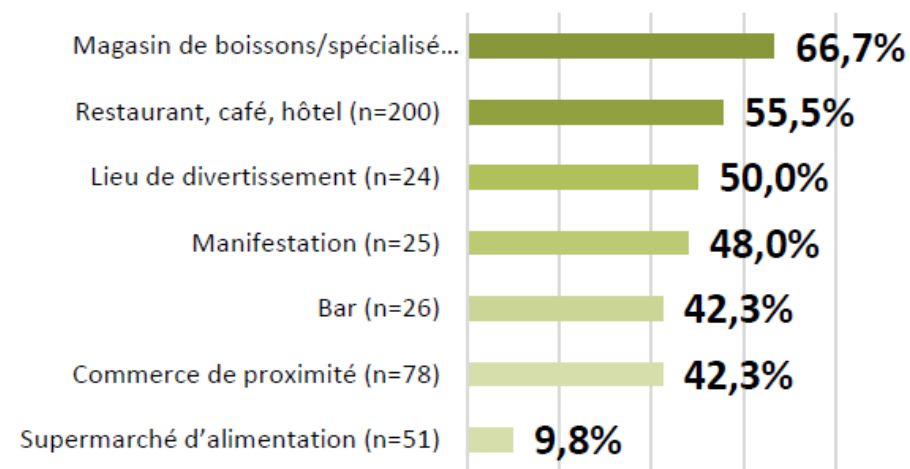
Défense de la branche

Vente d'alcool aux mineurs: la vigilance reste de mise

Prévalence du contrôle de l'âge (N=424)



Taux de vente d'alcool, par type de point de vente (N=424)



Des achats-tests d'alcool ont été réalisés dans le canton de Vaud par des jeunes de 14 à 17 ans, selon la technique du client mystère. Environ 400 points de vente tirés au sort et cinq grandes manifestations ont été testés. Dévoilés le 26 novembre 2025, les résultats indiquent que, dans 47% des cas, les personnes mineures ont pu se procurer de l'alcool, alors que la loi interdit de leur en vendre. Dans l'hôtellerie-restauration, le taux de vente s'est même élevé à 55,5%. Bien qu'il soit

meilleur qu'il y a dix ans (ce taux s'élevait à 65,4%!), ce **résultat 2025 reste largement inférieur aux attentes** et nécessite des mesures correctrices.

Divers outils et rappels de leurs obligations ont donc été envoyés aux membres de GastroVaud, et une rencontre organisée avec les services concernés, dans le but de renforcer la coordination avec la branche.

Défense de la branche

Indemnités pour cas de rigueur: le combat n'est hélas pas fini

Durant le quatrième trimestre 2025, de nombreuses entreprises ont reçu des décisions de la Task Force cantonale exigeant un remboursement intégral - et fatal - des aides CDR reçues. Le Comité cantonal a donc décidé :

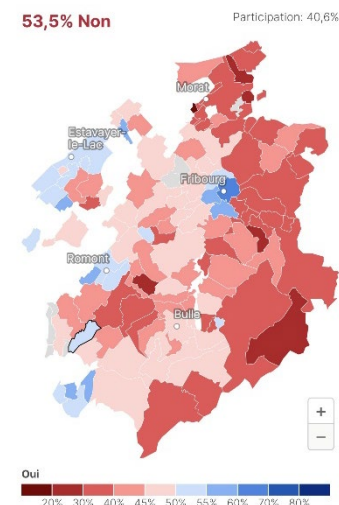
- d'inviter nos affiliés à déposer systématiquement réclamation et à transmettre copie à GastroVaud des décisions rendues par la Task Force
- de soutenir d'éventuels recours devant les tribunaux
- d'intervenir directement auprès du Canton afin de trouver le moyen de stopper l'hémorragie.

Cette intervention écrite visait à dénoncer l'**absence de proportionnalité des décisions**, la remise en cause systématique de la bonne foi des entreprises et la dangerosité des décisions, qui fragilisent davantage encore les entreprises, déjà frappées par le manque de main d'œuvre qualifiée, les hausses de prix et une conjoncture négative.

Diverses rencontres ont eu lieu avec le Service cantonal de la Promotion et de l'Innovation, dans le but de sensibiliser le SECO et de définir des assouplissements potentiels. Résultats attendus durant le premier semestre 2026...

SMIC: les Vaudois voteront en 2026

Après Genève, Neuchâtel, le Tessin et Fribourg, c'est au tour du canton de Vaud de débattre de l'instauration d'un salaire minimum cantonal, suite au dépôt de deux initiatives de la gauche et des syndicats. Ces textes ancrent le principe dans la constitution et demandent un salaire horaire de 23.-, indexé automatiquement à l'indice des prix à la consommation. A la demande de GastroVaud et de plusieurs organisations patronales, un **contre-projet a été présenté par le Gouvernement**, faisant notamment primer les CCT étendues sur les salaires minimaux. Votation populaire le 14 juin 2026.



Le 30 novembre 2025, les citoyens fribourgeois ont refusé à 53,5% la mise en place d'un salaire minimum cantonal (sans contre-projet). Ce résultat est à prendre très au sérieux. La carte des votes (ci-contre) démontre en effet que plus on s'approche du canton de Vaud, plus la population est favorable à l'idée soutenue par les syndicats...

Promotion de la branche



Les organisateurs de la Journée du Papet organisée à Nyon: bonne humeur et convivialité!

Promotion de la branche

Journée du papet: don de CHF 5'221.-

On ne change pas les recettes qui gagnent! Le 24 janvier 2025, GastroVaud et ses 10 sections régionales ont organisé la 7^e édition de la Journée du Papet, en l'honneur de nos traditions vaudoises et de l'Indépendance du Canton. **3000 personnes** en ont profité, dans 10 villes du canton. Nouveauté cette année, des tirelires invitaient les gourmands à verser une libre contribution à la Fondation Planètes Enfants Malades, qui fêtait ses 25 ans cette année. Résultat: un chèque de 5'221 francs a pu lui être remis. A tous les généreux gourmands: merci du fond du coeur!



Nouveau record pour les Pintes ouvertes

A graphic for the 'Pintes Ouvertes Vaudoises' event. It features the text 'PINTES OUVERTES VAUDOISES' in a stylized font, followed by '4 · 5 · 6 DÉC. 2025 UN MENU CONVIVAL POUR 20.-'. Below the text are various food and drink icons: a magnifying glass, cutlery, a bottle of wine, a pepper mill, a loaf of bread, and several glasses of beer. The background is a light beige color with small starburst icons.

Infos et réservations:
pintesouvertes.ch

GASTROVAUD

VAUD

LE GASTRO

VAUD

BCV

VAUD

HUGO

VAUD

VAUD

VAUD

GASTROVAUD

L'art de l'accueil depuis 1892

Pour la première fois depuis le lancement de l'opération en 2017, le nombre de participants aux Pintes ouvertes a franchi la **barre symbolique des 100 établissements (+30%)!** Une participation record, qui démontre l'utilité de l'événement générateur de revenus supplémentaires bienvenus. En outre, près de 13'000 personnes ont profité de la formule au prix tout doux de CHF 20.-, permise grâce au soutien de nombreux et fidèles partenaires.

Organes et vie associative



Le 12 mai 2025, c'est dans le magnifique site du Théâtre Barnabé à Servion que les invités des Assises 2025 de GastroVaud étaient conviés pour un repas agrémenté d'extraits du spectacle de la Compagnie Broadway.

Organes et vie associative

Organes élus pour 2025-2030

Statuts obligent, l'année 2025 était une année de reconduction des organes de l'Association, pour une durée de cinq ans. Réunis en Assemblée générale le 30 avril 2025 à Pully, les délégués des sections ont réélu **Gilles Meystre à la Présidence** de GastroVaud, et ratifié la nouvelle composition du Comité cantonal:

Broye-Vully: Caroline Péclard

Chablais: Julien Reichenbach

Jura-Nord Vaudois: Dominique Bovet

Gros-de-Vaud: Michel Emmett

La Côte: Nicoline Anjema Robin

Lavaux-Oron: Laura Rod

Lausanne: Alexandre Belet

Morges et Ouest Lausannois: Andrew Alan Antenen

Riviera: Rui Peirera (jusqu'au 7.12.2025), puis Aurélie Stallin Richard

Pays-d'Enhaut: Andréas Henchoz

AVESA: Edi Canderan.

Les présidents de section **Ulrich Kohler** (section Broye-Vully) et **Audrey Jaccoud** (section Morges), ont été officiellement remerciés lors des Assises de GastroVaud qui se sont tenues à Servion le 12 mai 2025.

Enfin, **Nicoline Anjema Robin et Alexandre Belet** ont été nommés membres du Bureau du Comité cantonal à compter du 1^{er} juillet 2025, en remplacement de Michel Emmett et de Rui Pereira.

Lancement des apéros-réseau



Organisé par le coordinateur des sections cantonales de GastroVaud Michel Emmett, dans le but de favoriser le réseautage entre membres, GastroVaud a lancé son premier apéro-réseau le 26 août 2025, dans le cadre idyllique du Domaine de la Vissenche à Gilly. Près d'une **centaine d'affiliés** y ont pris part, ainsi qu'une dizaine d'entreprises partenaires venues se présenter. A l'avenir, **trois rendez-vous similaires** sont planifiés chaque année.

Organes et vie associative

Assises reconnaissantes et festives

Journée incontournable de l'agenda de l'association, les Assises de GastroVaud se sont déroulées à Mézières, suivies d'un repas de gala au Théâtre Barnabé de Servion, le 12 mai 2025. Une édition particulièrement festive, qui a permis de remercier plusieurs personnalités actives au sein de l'association (Ulrich Kohler et Audrey Jaccoud, présidents de section sortants de charge) et trois collaborateurs partants en retraite: **Viviane Béard** (secrétaire-réceptionniste), **Coryne Eckert** (responsable communication) et **Manuel Da Cruz** (concierge).

L'assemblée a également permis d'entendre le nouveau président de GastroSuisse **Beat Imhof** et de nommer un nouveau membre d'honneur, en la personne de **Christophe Roduit**. Cette récompense visait à souligner son engagement exemplaire, à la fois militant au sein du mouvement #quivapayerladdition, associatif en qualité de vice-président de GastroLausanne et patronal, en tant qu'employeur et entrepreneur à succès.



Organes et vie associative

Organes de GastroVaud et composition

BUREAU DU COMITÉ CANTONAL: Gilles Meystre président, Nicoline Anjema Robin, Alexandre Belet, Hans Haueter (invité) et Olivier Duvoisin directeur (membre sans droit de vote).

COMITÉ CANTONAL: BROYE-VULLY, Caroline Péclard, CHABLAIS, Julien Reichenbach, GROS-DE-VAUD, Michel Emmett, JURA-NORD VAUDOIS, Dominique Bovet, LA CÔTE, Nicoline Anjema Robin, LAUSANNE, Alexandre Belet, LAVAUX-ORON, Laura Rod, MORGES-OUEST LAUSANNOIS, Andrey Alan Antenen, PAYS-D'ENHAUT, Andréas Henchoz, RIVIERA, Rui Pereira (jusqu'au 7.12.2025) puis Aurélie Stallin Richard (depuis le 8.12.2025), AVESA, Edi Canderan.

COMMISSION DE GESTION (2025-2026): Thierry Dedenon, président, Walter Marchionno et Victor Bavaud, membres et Yvan Maître, membre suppléant.

COMITÉ DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES: Olivier Duvoisin président, Gilles Meystre, Nicoline Anjema Robin, Alexandre Belet et Hans Haueter, membres.

Représentations de GastroVaud au sein d'autres entités

GASTROSUISSE: Gilles Meystre, vice-président, président de la Commission Fonds politique, membre du Comité de la caisse de compensation GastroSocial. Michel Emmett (jusqu'au 30.06.2025), puis Alexandre Belet, membre de la Conférence des présidents cantonaux. Olivier Duvoisin, membre de la Conférence des administrateurs et secrétaires.

FÉDÉRATION DES MÉTIERS DE L'ACCUEIL ET DU GOÛT (FMAG): Gilles Meystre, président, Roman Helfer, directeur

LABEL FAIT MAISON: Gilles Meystre, président du Comité de pilotage

ARQHA: Olivier Duvoisin, vice-président du Conseil de gérance

ASSOCIATION VAUD CENOTOURISME: Gilles Meystre, président

COMMISSION CANTONALE D'EXAMEN CRH: Laura Rod, représentante de GastroVaud

COMMISSION PROFESSIONNELLE VAUDOISE (CVF): Nicoline Anjema Robin (Bureau) et Olivier Duvoisin, membres

COMMISSION DE SURVEILLANCE DU TRAVAIL ILLICITE: Gilles Meystre et Olivier Duvoisin, représentants de GastroVaud

ÉCOLE PROFESSIONNELLE DE MONTREUX (EPM): Nicoline Anjema Robin, membre du Conseil

FONDATION VD POUR LA FORMATION DES MÉTIERS DE BOUCHE: Gilles Meystre, vice-président, Olivier Duvoisin, membre

HOTEL & GASTRO FORMATION VAUD (HGF VD): Nicoline Anjema Robin, membre du Bureau

LUNCH-CHECK SUISSE: Gilles Meystre, membre du Conseil d'administration

ASSOCIATION VAUD ROUTE: Alexandre Belet, représentant de GastroVaud

Résultats 2025

	COMPTES		BUDGET	
	2024	2025	2025	2026
PRODUITS				
Cotisations, subventions, autres recettes	2'144'523	2'089'308	1'828'500	1'892'500
Finances Centre professionnel	1'912'756	1'804'938	1'495'000	1'445'000
Produits locations	1'058'897	1'051'902	1'031'000	1'097'000
Valeurs locatives	255'000	255'000	255'000	255'000
TOTAL PRODUITS	5'371'175	5'201'148	4'609'500	4'689'500
CHARGES (après imputations internes)				
Cotisations ristournées, rétrocessions	701'968	621'334	635'000	635'000
Assemblées et comités	191'143	183'706	243'000	247'000
Salaires et charges sociales	586'431	773'703	747'000	857'500
Formation continue	14'357	6'181	8'000	8'000
Honoraires de tiers	31'948	62'723	58'000	173'500
Loyer (valeur locative)	45'000	45'000	45'000	45'000
Frais de bureau et imprimés	77'433	52'544	69'000	59'000
Frais de port	12'937	6'757	20'000	15'000
Cotisations et subsides	22'293	23'987	23'000	23'000
Mobilier/Mat, entretien informatique	121'637	109'483	105'000	120'000
Site internet, communications membres	67'426	85'116	55'000	65'000
Gestion de projets	113'124	123'124	115'000	115'000
Frais d'enseignement	1'146'271	1'088'721	1'203'000	1'113'000
Charges financières	178'366	167'543	185'000	180'000
Charges foncières et d'entretien	858'945	1'110'732	695'000	669'000
Impôts	208'405	-23'948	80'000	15'000
Attributions aux Fonds	150'000	150'000	-	-
Amortissements	590'000	428'000	310'000	310'000
TOTAL CHARGES	5'117'685	5'014'705	4'596'000	4'650'000
Excédent de produits attribué au capital	253'491	186'443	13'500	39'500

Millésime très satisfaisant

Après un excellent exercice 2024, l'exercice sous revue peut être qualifié de très satisfaisant. Avec un **total de produits de CHF 5'201'148.-**, les revenus sont supérieurs aux prévisions budgétaires de CHF 591'648.-, mais en légère baisse par rapport à l'exercice précédent (-3,2%). **Le total des charges de CHF 5'014'705.-** est inférieur de -2% à l'exercice précédent.

L'exercice 2025 clôture sur un **bénéfice net de CHF 186'443.-**, inférieur au bénéfice 2024 (-26,4%), après comptabilisation des principales mesures suivantes:

- une attribution de CHF 150'000.- au Fonds de **défense des intérêts des membres**;
- des **amortissements** (immeubles et installations) pour un total de CHF 428'000.-.

Exonération de la cotisation cantonale 2025

Pour rappel, en raison de la morosité ambiante et par souci de **faire profiter ses membres de la santé financière de leur association**, les membres de GastroVaud ont été exonérés du paiement de la cotisation cantonale de CHF 210.- en 2025. Le montant a été prélevé sur le Fonds de défense des intérêts des membres.

Bilan 2025

	2024		2025	
	ACTIFS	PASSIFS	ACTIFS	PASSIFS
ACTIFS				
Disponible				
Trésorerie	830'784.39		588'857.58	
Réalisable				
Débiteurs	202'240.22		127'045.20	
Autres créances à ct	476'886.86		1'015'095.44	
Stocks	23'555.00		36'383.25	
Actifs de régularisation	343'762.74		457'191.90	
Immobilisations				
Titres et placements	228'175.00		284'362.00	
Equipements Centre professionnel	186'589.80		176'589.80	
Mobilier	1.00		1.00	
Installations & programmes informatique	1.00		1.00	
Terrains et immeubles à Pully	25'892'101.67		25'712'253.74	
PASSIFS				
Exigible à court terme				
Créanciers divers		55'434.60		335'445.65
Passifs de régularisation		1'381'326.05		1'162'830.65
Compte courant CAF GastroVaud		227'804.86		-
Exigible à long terme				
Engagements sur immobilisations		16'301'400.57		16'660'038.63
Fonds et réserves				
Fonds de défense des intérêts des membres		763'978.35		613'482.30
Fonds pour la formation		455'000.00		455'000.00
Fonds pour Pôle		250'000.00		196'000.00
Fonds d'entretien immeuble II		350'000.00		350'000.00
Réserve pour l'informatique et téléphone		92'000.00		92'000.00
Différence sur cours de titres		210'905.00		250'292.00
Capital		8'096'248.25		8'282'691.68
TOTAL BILAN	28'184'097.68	28'184'097.68	28'397'780.91	28'397'780.91

Chiffres sous réserve de leur approbation par l'organe de révision externe et par l'Assemblée générale du 11 mai 2026.

GASTROVAUD

L'art de l'accueil depuis 1892

Impressum

Rédaction-conception et réalisation: Gilles Meystre et Coryne Eckert

Crédits-photos: ARC Jean-Bernard Sieber – GastroVaud

A disposition sous forme électronique: www.gastrovaud.ch

© GastroVaud, avril 2026